



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

construction

Question écrite n° 99888

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur la question du mal logement. Avec 131 000 logements sociaux financés en 2010 et 37,4 milliards d'euros mobilisés en faveur du logement en 2009, l'État ne s'est jamais autant investi depuis trente ans dans la résolution de la question du mal logement. La qualité du logement est jugée satisfaisante par plus de la moitié des Français et le niveau de confort moyen s'améliore régulièrement. Mardi 1er février, Monsieur le président de la fondation Abbé Pierre s'est félicité de ces progrès dans la lutte du Gouvernement contre la précarité. Malgré tout, il a rappelé que la crise du logement touche encore 8 millions de Français, parmi lesquels 3,6 millions sont en situation de mal logement ou sans domicile. La rénovation des 400 000 à 600 000 logements jugés indignes par l'Agence nationale de l'habitat n'a toujours pas été réalisée, et la loi SRU, qui prévoit la construction de 20 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants, demeure difficilement applicable dans un certain nombre de municipalités et nécessite une approche plus pragmatique. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir préciser ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99888

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1429

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)